

chanteront le dévouement du prêtre, du missionnaire, de la religieuse, l'histoire de ces nombreux clochers et de ces saintes institutions que le zèle et le sacrifice ont élevés à la gloire de Dieu; voix de l'Ecole, elle rediront les difficultés du passé et celles du présent, appelleront l'enfant à la source de la véritable science, appuyée sur les principes de la Foi; voix de la Colonie ou de la Paroisse, elles chanteront le succès du colon dans ce jeune pays et l'encourageront à travailler ce sol qui rend au centuple.

"Mettez-vous en branle, humbles Cloches de Saint-Boniface. Que votre écho toujours harmonieux aille chanter partout, à la Colombie, au Pôle-Nord, au Yukon, dans tout le Nord-Ouest et jusqu'aux rives du Saint-Laurent, tout comme au Manitoba, la suave charité, la foi des aïeux et la douce espérance.

"Vous serez le cri d'amour et le chant de la prière de tout un peuple fidèle à sa foi et aux traditions du passé.

"In te cantatio mea semper".

Voilà ce que les Cloches se sont efforcées de faire depuis dix-huit ans. Voilà ce qu'elles ont la ferme détermination de continuer encore. Depuis leur fondation, des divisions successives subies par l'Eglise mère de Saint-Boniface ont bien modifié leur champ d'action. Nous comprenons qu'elle avaient plus d'attrait lorsqu'elles venaient du diocèse même. Néanmoins de fidèles amitiés leur trouvent encore de l'intérêt et veulent bien leur continuer leur encouragement d'autrefois.

A ces fidèles amis et à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, contribuent au succès de notre oeuvre, nous exprimons notre vive reconnaissance et nous offrons nos meilleurs vœux de Noël et du Nouvel An.

LETTRE DE LA S. CONGREGATION DE LA PROPAGANDE AUX EVEQUES DU MONDE CATHOLIQUE

(Traduction de la Semaine religieuse de Montréal.)

Rome, le 23 septembre 1919,

Révérendissime Seigneur,

Le Souverain Pontife Léon XIII, de glorieuse mémoire, s'étant ému de la malheureuse condition des nègres d'Afrique, lesquels, réduits en esclavage, souffraient dans leur âme et dans leur corps une suprême injustice, avait bien voulu, par des lettres apostoliques, adressées à tous les évêques du monde, le 20 novembre 1890, recommander à leur très active charité l'oeuvre qu'il avait lui-même entreprise pour faire rendre la liberté à ces malheureux noirs et les délivrer du joug superstitieux de l'étranger. A cette fin, il avait sagement réglé que, "chaque année, dans tous les lieux